



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Justice

Réponse commune de Elisabeth MARGUE, Ministre de la Justice, de Yuriko BACKES, Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité, de Léon GLODEN, Ministre des Affaires intérieures et de Martine DEPREZ, Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale à la question parlementaire n°862 du 6 juin 2024 des honorables Députés Taina BOFFERDING et Dan BIANCALANA

L'unité médico-légale de documentation des violences (UMEDO) est un service essentiel dans la chaîne d'intervention contre la violence domestique et un pilier indispensable dans le dispositif national de protection des victimes de violence.

Elle donne aux victimes de violences corporelles et/ou sexuelles, ne souhaitant pas déposer plainte dans un premier temps, la possibilité de documenter leurs blessures et relever des traces biologiques qu'elles pourront utiliser par la suite.

Le nombre de plaintes déposées suite à l'établissement d'un dossier auprès de l'UMEDO, n'est pas recueilli par la Police grand-ducale. Dans environ 20% des cas examinés jusqu'à présent, une copie des documents a été remise sur demande, le plus souvent à l'attention des personnes lésées et rarement (3 cas) de manière directe à la Police ou au Procureur général après une levée du secret professionnel. En 2023, le niveau le plus haut a été atteint avec 22 enquêtes réalisées. La légère augmentation est due à une meilleure visibilité et aux efforts déployés, notamment, dans le cadre de la célébration du 5^{ème} anniversaire de l'UMEDO. En 2024, 15 examens ont été réalisés jusqu'à présent.

Pour accroître la notoriété de l'UMEDO auprès du grand public et surtout des victimes de violences dans toute leur diversité, les services sont promus non seulement par le site de référence en la matière « violence.lu », mais aussi par tous les acteurs intervenant au profit des victimes de violences. Ce partage d'information et la promotion des services de l'UMEDO sont aussi assurés par le biais de formations en matière de violence domestique, de violence fondée sur le genre et de santé affective et sexuelle. Les formations sont dispensées à une panoplie de professionnels et acteurs de terrain par les ministères et leurs partenaires conventionnés.



L'UMEDO est aussi régulièrement représentée lors de différents événements sur le thème de la violence domestique (Cesas, Orange Week, stands d'information, table ronde, groupe de travail du CHEM, projections de films, etc.).

L'UMEDO est également en contact permanent et en étroite collaboration avec les autres acteurs du domaine. Cette mise en réseau est le fruit d'un grand engagement personnel.

Il convient encore de mentionner un projet phare du gouvernement qui reflète non seulement l'engagement dans la lutte contre la violence mais qui permettra aussi de renforcer la notoriété de l'UMEDO.

En vue de renforcer et d'adapter le dispositif national de lutte contre la violence domestique et la violence fondée sur le genre, le gouvernement, par le biais d'un groupe de travail interministériel, composé de représentants du ministère de la Justice, du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, du ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, du ministère des Affaires intérieures sous la coordination du Ministère de l'Égalité des genres et la Diversité (MEGA), est en train de préparer la mise en place d'une structure nationale d'accueil et de prise en charge centralisée pour toute victime de violence, majeure et mineure, ouverte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Cette structure offrira non seulement le primo accueil en urgence avec, au choix de la victime, une prise en charge globale immédiate (médicale, psychologique, psychiatrique, juridique/possibilité de porter plainte et un signalement pour les mineurs) individualisée et adaptée aux besoins spécifiques mais aussi l'orientation et le renvoi de la victime vers des acteurs spécialisés pour permettre leur suivi à moyen et long terme.

Pour conclure, il convient encore de mentionner qu'un groupe de travail est actuellement en train d'identifier les possibilités d'amélioration de la promotion de l'UMEDO.

Luxembourg, le 5 juillet 2024.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue